



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **18 DECEMBRE 2023**

Délibération n° **DEL-2023-0478**

Objet : Adoption du Rapport Annuel 2021-2022 du Délégué du Service Public d'exploitation des Domaines skiables communautaires et activités annexes

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 58
Pouvoirs : 9
Absents : 0
Excusés : 16
Pour : 67
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

27 DEC. 2023

et publié le

27 DEC. 2023

Secrétaire de séance :
Jean-François CLAPPAZ

Le lundi 18 décembre 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 12 décembre 2023.

Présents : Cédric ARMANET, Patricia BAGGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Laurence THERY, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO

Pouvoirs : Patrick AYACHE à Serge POMMELET, Christophe DURET à Anne-Françoise BESSON, Philippe GENESTIER à Claude BENOIT, Martine KOHLY à Mylène JACQUIN, Sidney REBBOAH à Christelle MEGRET, Franck REBUFFET-GIRAUD à Régine VILLARINO, Sophie RIVENS à Alexandra COHARD, Annie TANI à Annie FRAGOLA, Damien VYNCK à Cécile ROBIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L1411-3 ,
Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2234-1 à R2234-4,
Vu les statuts de la Communauté de communes Le Grésivaudan et notamment ses compétences en matière de :

- Gestion de l'espace ludique du Col de Marcieu ;
- Gestion de la station de montagne du Collet d'Allevard regroupant notamment : l'étude et la réalisation d'aménagements, la gestion du domaine skiable et des activités estivales, les aménagements et équipements nécessaires à l'exploitation du site (remontées mécaniques, aménagements de loisirs, hébergements de loisirs, équipements collectifs...)
- Gestion de la station des 7 Laux pour la partie domaine skiable et activités annexes (hors éclairage public et commerce de proximité), anciennement portée par les communes-supports (Le Haut-Breda ; Theys ; Les Adrets ; Laval-en-Belledonne) et le SIVOM des 7 Laux.

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la collectivité du 30 novembre 2023,

En application de l'article L1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes Le Grésivaudan doit présenter à l'assemblée délibérante les Rapports Annuels des Délégués des services publics. Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service.

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire la communautarisation de la station des 7 Laux et de l'espace ludique du Col de Marcieu depuis 2017. A cette occasion, Le Grésivaudan a repris la délégation de service public existante entre l'ancien SIVOM des 7 Laux et la SEMT7L.

A partir de l'année 2020, l'exploitation de l'espace ludique du Col de Marcieu a été intégrée au contrat de DSP (Délégation de Service Public) avec la SEMT7L par voie d'avenant.

Comme chaque année, la SEMT7L (devenue SEMLG – Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan - en 2022) présente son rapport d'activité annuel, dans le cadre de cette DSP.

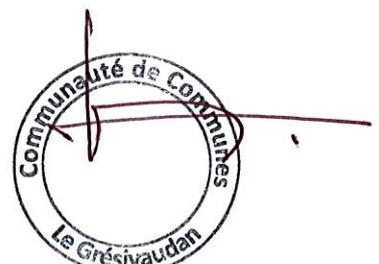
Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le Rapport Annuel 2021- 2022 du Délégué du Service Public d'exploitation des Domaines skiables communautaires et activités annexes des stations des 7 Laux et du Col de Marcieu.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **18 DEC. 2023**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 – 2022

**Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du
Grésivaudan**

Eléments de cadrage

- Depuis **le 1^{er} septembre 2017** la SEM des Téléphériques des **7 Laux** (SEMT7L) gère, par délégation de la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG), le domaine skiable des 7 Laux par une convention d'affermage.
- Création, en parallèle, de l'EPIC Domaines Skiabiles Communautaires du Grésivaudan pour la gestion de la station du Collet dans son ensemble et les infrastructures et services en dehors du domaine skiable aux 7 Laux.
- L'EPIC Office de Tourisme Belledonne – Chartreuse pour les missions de promotion, animation-événementiel, accueil, réservation... à l'échelle de la CCLG.
- En 2022, la CCLG s'est engagée dans l'évolution de la gouvernance des stations communautaires (Les 7 Laux, Le Collet et Le Col de Marcieu).
- La SEMT7L a modifié ses statuts pour élargir son périmètre et ses missions. La dénomination sociale a été changée : SEMLG pour Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan.
- La SEMLG a répondu au cours de l'été 2022 à la DSP pour l'exploitation de la station du Collet et activités annexes. Elle a été retenue et le contrat est entré en application le **7 décembre 2022** pour une durée de 3 ans. Concomitamment, l'EPIC Domaines Skiabiles a été dissout.
- La SEMLG a donc récupéré sur les 7 Laux (via un avenant) des missions non substantielles assurées jusqu'à cette date par l'EPIC Domaines Skiabiles.

Eléments de cadrage

Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan

- La CCLG est l'actionnaire majoritaire de la SEMLG à 78%
- Saison classique : 51 ETP dont 21 permanents et 111 saisonniers (février)
- Exercice comptable du 1^{er} octobre au 30 septembre
- **Convention d'affermage**
 - Entre la SEMT7L et le SIVOM des 7 Laux, le 11 juillet 2017 pour une durée de 25 ans, avec prise d'effet au 1^{er} octobre 2017
 - Le 1^{er} septembre 2017, le SIVOM a transféré la gestion du domaine skiable des 7 Laux à la CCLG ainsi que cette convention

▪ Conventions règlementées

Wizluge :

- Le 23/12/2017 délégation de l'exploitation de la luge 4 saisons « Wiz luge » située au Pleynet via une convention par Le Grésivaudan, puis intégration de la mission dans la convention d'affermage par avenant.
- La SEMT7L perçoit les recettes de ventes de tickets qui doivent permettre d'équilibrer les charges d'exploitation.

Col de Marcieu :

- Sollicitation du Grésivaudan pour porter assistance à l'exploitation et à la direction du Col de Marcieu durant l'été 2019.
- Au 30 septembre 2019 : attributaire du marché de service public pour l'exploitation du Col de Marcieu du 1^{er} décembre 2019 au 30 avril 2020.
- Intégration par avenant dans le périmètre du contrat d'affermage.
- Le loyer d'affermage est diminué du déséquilibre structurel de l'exploitation du site.

Eléments de cadrage

Activités annexes et mission SPA (Services Publics Administratifs)

- Intégration le 7 décembre 2022 de missions complémentaires (non substantielles, anciennement portées par l'EPIC Domaines skiables) par avenant au contrat d'affermage :
 - Entretien des espaces publics et des équipements de propreté ;
 - Voirie, propreté urbaine et déneigement ;
 - Exploitation du domaine nordique de Beldina ;
 - Service au public – mobilités internes ;
 - Salles hors-sac ;
 - Garderies ;
 - Exploitation d'activités de diversification.

SAS Le Collet :

- **Société à action simplifiée**
 - La SEMLG est l'unique actionnaire de la SAS Le Collet
 - Saison classique : 51 ETP dont 12 permanents et 53 saisonniers (février)
 - Exercice comptable du 1^{er} octobre – 30 septembre
- **Convention d'affermage**
 - Entre la CCLG et la SEMLG le 7 novembre 2022 pour 3 ans, avec prise d'effet au 7 décembre 2022, date de l'immatriculation de la SAS le Collet.
 - Le 1^{er} septembre 2017, le SIVOM a transféré la gestion du domaine skiable des 7 Laux à la CCLG ainsi que cette convention
 - Elle intègre des missions SPA et activités annexes
 - Aucune convention réglementée

Eléments de cadrage

Domaine skiable des 7 Laux

- La station des 7 Laux fait partie des « Grandes Stations », au même titre que Chamrousse ou Villard-de-Lans en Isère
- Le domaine skiable comporte :
 - 23 remontées mécaniques dont 9 téléportés
 - 53 pistes soit 120 km dont 60 % pour les bons et très bons skieurs
 - 36% des pistes couvertes par des enneigeurs (240)
 - Domaine skiable très alpin et exposé à de forts risques d'avalanches (250 points de déclenchement)
 - Plus de 1000m de dénivelé (1350 – 2400m), 1000 ha.
- Le domaine nordique de Beldina comporte 5 pistes sur plus de 18 km avec 2 enneigeurs.

Col de Marcieu

- Un site très familial, en transition et encore plus exposé aux aléas météo. Altitude du Col : 1066m
- Le domaine skiable comporte :
 - 6 remontées mécaniques (3 tapis, 2 téléskis et 1 fil neige)
 - 65% des pistes couvertes par des enneigeurs (16) : zone apprentissage et ludique.
 - 1 télésiège très difficile, sans neige de culture
 - Ski nordique possible en fonction des conditions d'enneigement
- Parc ludique :
 - 1 parc accrobranche avec des parcours vert, bleu, rouge et noir
 - 1 tyrolienne à virage (prototype)
 - 1 tubing
 - Des karts, des draisienne, des trottinettes...
 - Des trampolines
 - Des jeux gonflables et un carrousel installés à l'été 2023

Eléments de cadrage

Domaine skiable du Collet

- La station du Collet fait partie des « Stations Moyennes », au même titre que Saint-Pierre de Chartreuse ou l'Alpe du Grand Serre en Isère
- Le domaine skiable comporte :
 - 11 remontées mécaniques dont 4 téléportés
 - 27 pistes soit 35 km
 - Très faible couverture en neige de culture : 15 enneigeurs (seulement)
 - Domaine skiable de taille modeste, peu exposé aux risques d'avalanches avec une variété de pistes idéale pour les enfants et débutants en progression, à la journée ou en séjour.
 - 650m de dénivelé (1450 – 2100m), 200 ha.
 - La part des jeunes (enfants, juniors, étudiants) représente environ 60% des journées skieurs pour un chiffre d'affaires d'environ 40%.
 - Ski nocturne, un des plus grand domaine d'Europe.
 - Ski nordique possible en fonction des conditions d'enneigement

**Les 3 domaines skiabiles devenus communautaires
sont très complémentaires**

Exercice 2021-2022

Pour rappel la saison d'hiver 2020-2021 :

Saison marquée par les restrictions COVID 19 sans précédent avec la fermeture des domaines skiables sauf pour certains usagers dont les enfants licenciés et les activités ludiques.

Le Col de Marcieu a ouvert (les tapis n'étaient pas considérés comme des remontées mécaniques).

Bilan saison d'hiver 2021-2022

A retenir : une saison éprouvante mais très concluante ! La montagne a été plébiscitée après la période de frustration (Covid). La meilleure saison en chiffre d'affaires.

Ouvertures et météo :

- Ouverture partielle et ponctuelle le 1^{er} décembre 2021.
- Enormément de neige en décembre (très forts risques d'avalanches), puis période anticyclonique pour 2 mois avec du froid.
- Mars plus contrasté avec de grosses chaleurs / retour de la neige en avril et prolongement de la saison jusqu'au 10 avril.
- 131 jours d'ouverture

Faits marquants :

- Pression Covid : adaptation des protocoles pour maintenir le service. Pass sanitaire puis pass vaccinal obligatoire. 20% des salariés l'ont contracté.
- Fortes affluences les WE et vacances (neige + soleil). +30% en janvier / saison normale.
- Les ventes internet représentent 30 % des ventes.
- Augmentation de l'accidentologie en proportion de la fréquentation
- Pont de Brignoud fermé.

Exercice 2021-2022

Chiffre d'affaires et fréquentation

Les 7 Laux :

- **11 334 768** € TTC (+5% / meilleure saison - +2% en HT) ;
- +30% / moyenne des 5 dernières saisons et +25% / moyenne des 10 dernières saisons
- **505 184** journées skieurs ; **131** jours d'ouverture
(268 502 € TTC pour 25 500 journées skieurs et 58 jours d'ouverture en 2020-2021)

Bédina SPA :

- 84 861 € HT de CA (entrées, soins et bar). Fermeture totale la saison précédente.

Wiz luge :

- Ouverture et activité « normale » : 44 071,5 € TTC de CA sur 73 jours d'ouverture
(contre 39 187 € TTC de CA (50 jours d'ouverture) la saison précédente)

Col de Marcieu :

- CA de **146 493** € TTC avec **68** jours d'ouverture, soit +59% / N-1
(92 k€ TTC la saison précédente - 61 jours d'ouverture – période Covid).

Autres activités et produits :

- Secours sur pistes : 202 106 € HT de CA (contre 5 700 € HT la saison précédente)
- PIDA extérieur : 37 000 € HT, (idem 2020/2021 34 000 € HT)

Exercice 2021-2022

Bilan de la saison d'été 2022 (rappel saison été 2021 marquée par le pass sanitaire)

Météo : Un mois de juillet très beau et très chaud sans précipitation.

Un mois d'août également très beau avec quelques jours orageux (fermeture le 14/15 août).

Chiffre d'affaires (fin septembre 2022)

Les 7 Laux :

CA de 182 459 € TTC (67 jours d'ouverture depuis le 26 mai) sur TSD Bouquetin ou Chamois à Prapoutel

CA de 19 009 € TTC sur TSF Pincerie au Pleynet (41 jours d'ouverture ; 9 juillet - 25 août).

Au global -3% de CA / 2021 et +7% / 2020.

Bédina SPA : Non ouvert l'été.

Wiz luge :

58 790 € TTC sur 69 jours d'ouverture (depuis le 4 juin) - 63 k€ en 2021 et 2020.

Col de Marcieu :

100 780 € TTC (66 jours d'ouverture depuis le 26 mai) avec de nouveaux équipements (*trampolines, draisienne, balançoires, revêtement du tubing neuf...*).

+28% / 2021 et -4% / 2020.

Exercice 2021-2022

Quelques ratios en moyenne sur une saison « normale » :

- Ski journée de proximité : 60 à 65 % du CA
- Séjour : 25 à 30 % du CA
- 9 000 lits dont seulement 2 000 lits marchands dont une partie à requalifier

- La période de Noël (vacances) représente 20 à 25 % du CA
- La période de février (vacances) représente 40 à 45 % du CA
- WE hors vacances : 20% du CA
- Semaines hors vacances : 17%

- Les activités « hors –neige » représentent 4% du CA global.

Exercice 2021-2022

Chiffres comptables à retenir pour l'exercice 2021-2022

- **11 105 864 € de production vendue**, (757 736 € sur 2020-2021)
- **3 256 130 € HT de redevance d'exploitation** versée à la CCLG, (1 740 956 € HT sur 2020-2021)
- **294 390 € de TDRM** versée à la CCLG, 12 566 € sur 2020-2021.
- **668 094,54 € de résultat net après impôts**, 345 251 € sur 2020-2021.
- Et donc **3 601 714 € de capitaux propres** cumulés.

	Bilan 2019	Bilan 2020	Bilan 2021	Bilan 2022
Total des charges	8 605 184 €	9 133 507 €	4 546 940€	10 758 499 €
Total des produits	9 232 848 €	9 632 372 €	4 892 192€	11 426 594 €
Résultat SEM (après IS)	627 664 €	498 864 €	345 251 €	668 094 €
Reversement à la communauté de communes Le Grésivaudan (loyer d'affermage + TRM)	2 898 829 €	2 976 326 €	1 752 566 €	3 550 521 €
Emprunt domaine skiable CCLG	2 558 527 €	?	1 733 189 €	1 755 576 €

A noter :

Le loyer d'affermage couvre les emprunts « historiques » contractés par le SIVOM et repris par la CCLG, ainsi que les nouveaux emprunts portés par la CCLG

Exercice 2021-2022

Investissements et travaux

Pour mémoire :

Les investissements et gros travaux sont à la charge de la CCLG (contrat d'affermage)

Le loyer d'affermage « est a minima censé » couvrir les emprunts portés par la CCLG

Les frais de fonctionnement sont assumés par la SEMLG

Rappel : Investissements été 2018 (Le Grésivaudan)

- Dameuses : 392 000 € HT + 285 000 € HT
- Neige de culture : poursuite du marché 2017
- Grande Inspection (GI) du Télécombi Grand Cerf : 149 838 € HT (marché sur 2 ans)
- Lac multi-usages de Pipay 97 000 m³ : étude de faisabilité en cours

Rappel : Investissements été 2019 (Le Grésivaudan)

- Achèvement de la GI du TSDC du Grand Cerf : 508 000 € HT
- Remplacement du câble du TSD de l'Oursière. 194 k€ HT, 30% à charge de la CCLG
- Déploiement du système « main libre » vente de support RFID (avec rechargement en ligne) et le contrôle d'accès automatique. 750 000 € HT
- « Scénarisation » de l'itinéraire de l'Ecureuil : 192 000 € HT
- Livraison des 2 nouvelles dameuses : 719 300 € HT
- Poursuite des études sur la réalisation du lac multi-usages sur le site de Pipay

Exercice 2021-2022

Investissements et travaux

Rappel : Investissements été 2020 (Le Grésivaudan)

Les 7 Laux

- Fin des travaux mise en place de la billetterie « main libre »,
- Fin des travaux neige de culture piste de Crêt Granier : 10 enneigeurs, 195 000 € HT
- Démarrage anticipé (1 an) de la Grande Inspection du Télésiège de Pincerie : 98 252 € HT
- Réalisation du « village animation » dans le cadre du marché ludique : 196 000 € HT
- Travaux de sécurisation du domaine skiable (Gazex et Obel'x) : 610 000 € HT CCLG et 96 000 € HT SEMT7L
- Etudes réalisation piste bleue (transformation d'une piste noire existante).
- Etudes réalisation lac mutli-usages sur le site de Pipay.

Col de Marcieu

- Rallongement parcours mini-kid et mise en place d'une ligne de vie continue + sécurisation du Quick Jump : 16 000 € HT
- Remplacement de 2 chalets en bois à la suite d'une tempête : 20 000 € HT
- Remplacement du quad et de la moto-neige par un Traxter : 27 000 € HT

Exercice 2021-2022

Investissements et travaux

Rappel : Investissements été 2021 (Le Grésivaudan)

Les 7 Laux

- Grande Inspection Télésiège de Pincerie (véhicules) + anti-sous-marinage + remplacement assises du TSD Aigle : 347 000€ HT
- Poursuite des études réalisation piste bleue (transformation d'une piste noire existante).
- Poursuite des études réalisation d'un lac multi-usages sur le site de Pipay.

Col de Marcieu

- Réflexion sur les futurs investissements

Exercice 2021-2022

Investissements et travaux

Investissements été 2022 (Le Grésivaudan)

Les 7 Laux

- Dernière phase GI de Pincerie (les gares) : 105 k€ HT + remplacement des assises suite aux contrôles l'été 2021 (105 k€ HT) et du tapis d'embarquement (30 k€ HT).
- 2nde GI du Lac (25 ans) : 238 000 € HT + remplacement des assises (34 k€ HT), pièces défectueuses pour environ 45 k€ HT.
- Consultation pour le remplacement de 7 dameuses pour 4 ans (2 500 000 € HT). 3 dameuses commandées fin 2022 (1 pour l'alpin, 1 pour Beldina et 1 pour le Col de Marcieu)
- Consultation piste bleue des Rhodos : 730 k€ HT de terrassement + 580 k€ de neige de culture (sur 2 ans). Autorisation administrative non accordée à ce stade.
- Neige de culture sur la piste Souchette (verte, bas de station) : 580 k€ HT. Autorisation administrative non accordée.
- Seuls les rétrofits (modernisation) ont été réalisés à l'automne 2022.
- Reprise des études pour le dépôt du dossier d'autorisation du lac multi-usages à Pipay

Col de Marcieu

- Remplacement du revêtement du tubing : 100 k€ HT
- Achat de trampolines : 28 k€ HT
- Rétrofit neige de culture : 175 k€ (programmé pour l'automne 2022 mais décalé en 2023)

Demande de subvention pour 200 k€ pour la neige de culture (Région et Département)

Exercice 2021-2022

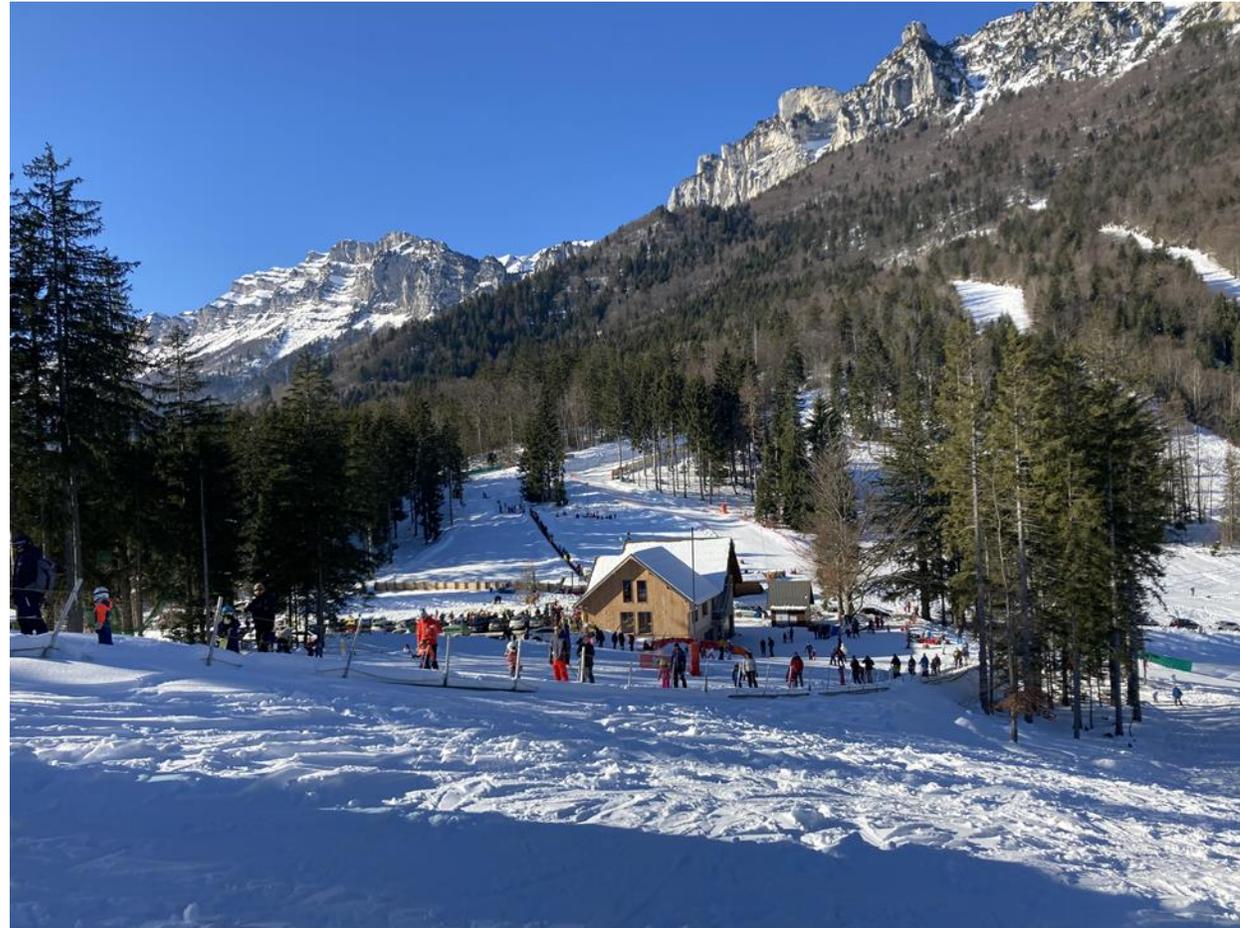
Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20231218-DEL-2023-0478-DE
Date de télétransmission : 27/12/2023
Date de réception préfecture : 27/12/2023

50 ans des 7 Laux hiver 2021-2022



Exercice 2021-2022

Col de Marcieu hiver 2021-2022



Exercice 2021-2022

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20231218-DEL-2023-0478-DE
Date de télétransmission : 27/12/2023
Date de réception préfecture : 27/12/2023



Col de Marcieu été
2022

Exercice 2022-2023

Bilan chiffré de la saison d'hiver 2022-2023 : Les 7 Laux

A retenir : une saison faiblement enneigée mais « sauvée » grâce à la neige de culture

Ouvertures et météo :

- Pré-ouverture le 2 décembre 2022
- Dégradation du produit la 2^{ème} semaine de Noël (pendant 3 semaines).
- Démarrage de la saison le 17 janvier 2023.
- Anticyclone pendant les vacances d'hiver avec de grosses chaleurs à partir du 12 février.
- Fort déficit de précipitations cet hiver. Retour de la neige en fin de saison.
- 2 campagnes de neige de culture qui ont permis les jonctions et les retours stations.
- **122** jours d'ouverture

Faits marquants :

- Décès d'une jeune fille le 2 mars 2023 (sortie de piste)
- Réouverture du pont de Brignoud en début d'hiver (décembre 2022)

Alpin

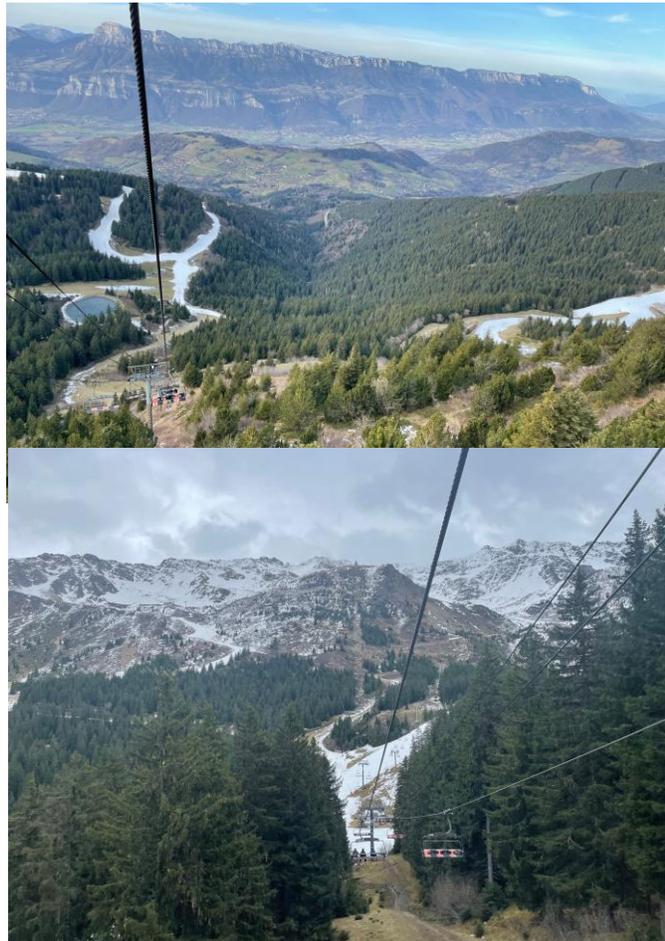
- **Chiffre d'affaires (titres de transport) :** 9 195 000 € TTC (-18%/N-1 ; Identique à la moyenne des 10 et/ou 5 dernières saisons)
- **Fréquentation :** 434 406 JS (-17,5%/N-1 ; -5% / moyenne des 10 dernières saisons et +2,5% / moyenne des 5 dernières saisons)

Nordique - Beldina

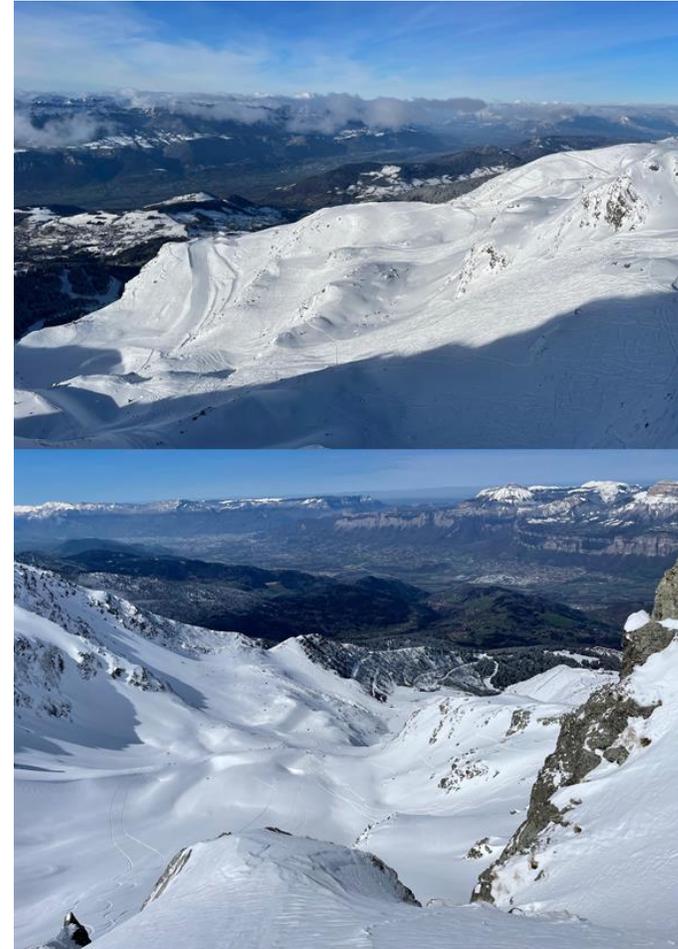
- Premiers encaissements le 11 janvier – arrêt le 21 mars ; 62 jours d'ouverture
- CA = 19 896 € TTC (62,5 k€ en 21/22 ; 92 k€ en 20/21 et 23 k€ en 19/20)

Exercice 2022-2023

Déficit d'enneigement 1^{er} janvier et 30 mars



Contraste les 20 janvier et 5 avril 2023



Exercice 2022-2023

Bilan chiffré de la saison d'hiver 2022-2023 au Col de Marcieu

A retenir: une saison faiblement enneigée mais « sauvée » grâce à la neige de culture

Ouvertures et météo :

- 60 jours d'ouverture du 17 décembre au 12 mars

Faits marquants :

- Problème pour trouver des moniteurs de ski, ceci devient récurrent
- Report d'une partie de la clientèle de Saint-Hilaire

▪ Chiffre d'affaires (titres de transport) :

112 223 € TTC (identique à la saison 2018/2019 et -23% par rapport à la saison dernière et – 28% par rapport à la meilleure 2013/2014)



1^{er} janvier 2023
et
22 février 2023



Exercice 2022-2023

Bilan chiffré de la saison d'hiver 2022-2023 : Le Collet

A retenir : une très mauvaise saison compte-tenu du manque de neige naturelle et d'une faible capacité de production de neige de culture

Ouvertures et météo :

- Ouverture officielle le 17 décembre / fermeture totale du 17 décembre 2022 au 11 janvier 2023
- Fortes chaleurs en fin de vacances d'hiver qui ont entraîné une fermeture anticipée au 26 mars 2023. **90** jours d'ouverture.
- 2 campagnes de neige de culture mais avec un sous-dimensionnement des équipements. De gros travaux de ré-enneigement des pistes (dameuses et à la pelle manuelle)

▪ **Faits marquants** :

- Report d'une partie de la clientèle sur les 7 Laux.
- Beaucoup d'annulations et de remboursements.

▪ **Chiffre d'affaires (titres de transport)** :

1 617 592 € TTC

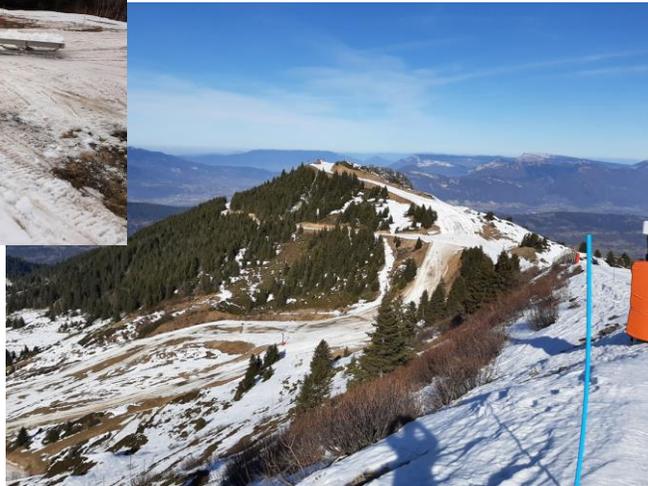
La plus mauvaise des saisons depuis plus de 20 ans (-35% par rapport à la meilleure 2021/2022 – 2 491 425€ TTC); -15% par rapport à la moyenne des 10 dernières saisons et -24% par rapport à la moyenne des 5 dernières)

▪ **Fréquentation** : 148 278 JS (-27%/N-1)

Exercice 2022-2023

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20231218-DEL-2023-0478-DE
Date de télétransmission : 27/12/2023
Date de réception préfecture : 27/12/2023

26 décembre 2022



27 février 2023

Contraste mi-janvier 2023



Fin de saison : 24 mars 2023

Exercice 2022-2023

Bilan de la saison d'été 2023

Une saison marquée globalement par un bel ensoleillement et une canicule en fin de période et une baisse de fréquentation générale

Météo : un été bien ensoleillé et un déficit d'eau

Chiffre d'affaires : Chiffre d'affaires stabilisé

Les 7 Laux : CA de 179 406 € TTC (89 jours d'ouverture du le 6 mai au 29 octobre) sur TSD Bouquetin ou Chamois à Prapoutel
20 967 € TTC sur TSF Pincerie au Pleynet (38 jours d'ouverture ; 8 juillet-25 août).
Au global CA équivalent à la saison dernière.

Wiz Iuge : 62 607 € TTC sur 59 jours d'ouverture (24 juin – 10 septembre) - 67 k€ en 2022 (-7%)

Col de Marcieu : 98 407 € TTC (73 jours d'ouverture du 20 mai au 1^{er} octobre) avec de nouveaux équipements (- 5% /2022).

Le Collet : 38 876 € TTC sur 56 jours d'ouverture (24 juin – 10 septembre) - 46 k€ en 2022 (-16% / 2022).

Exercice 2022-2023

Travaux et achats réalisés au cours de l'été 2023

Pour rappel, toutes les GI ont été reportées d'un an pour les appareils ayant fonctionné moins de 500h pendant la période Covid.

Investissements été 2023 (Le Grésivaudan)

Les 7 Laux

- 2nde GI du TSD Bouquetins (25 ans) y compris « covering » : 700 000 €HT. Pièces défectueuses et réparées à régulariser
- Achat d'une dameuse : 386 765 € HT
- Dossier CNPN pour les travaux de la piste bleue des Rhodos déposé.
- Dossier « cas par cas » pour la réalisation d'une piste verte VTT refusé.
- Etude Climsnow commandée par la CCLG et rendu livré.
- Le dossier pour la réalisation de la neige de culture sur la piste de la « Souchette » sera déposé en conséquence.
- Reprise des études pour le dépôt du dossier d'autorisation pour le lac multi-usages à Pipay. Objectif : dépôt du dossier au premier semestre 2024.

Exercice 2022-2023

Travaux / achats réalisés au cours de l'été 2023

Investissements été 2023 (SEMLG et CCLG) : Les 7 Laux

- Création d'un raccordement piste verte de VTT pour les retours station (Prapoutel)



- **Mission SPA** : Fleurissement, remplacement barrières de sécurité, activités diverses (trampoline, minigolf, voiturettes...)



Exercice 2022-2023

Travaux et achats réalisés au cours de l'été 2023

Investissements été 2023 (Le Grésivaudan) : Col de Marcieu

- Remplacement du télésiégi des Euilles. GMM est le constructeur retenu : 470 k€ HT
- Rétrofit neige de culture : 175 k€ (prévu l'automne 2022 mais décalé l'été 2023)



- Parcours d'orientation modernisé.
- Etudes en cours pour le remplacement du tapis à l'été 2024
- Pour information : arrêt de l'exploitation de la tyrolienne à virages pour des raisons de sécurité

Exercice en cours 2022-2023

Carrousel - Jeux gonflables - Caisse

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20231218-DEL-2023-0478-DE
Date de télétransmission : 27/12/2023
Date de réception préfecture : 27/12/2023



Exercice en cours 2022-2023

Travaux et achats réalisés au cours de l'été 2023

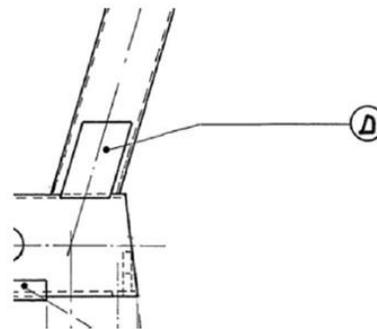
Investissements été 2023 (Le Grésivaudan) : Le Collet

4^{ème} GI du TSF Grand Paul (35 ans) : 200 000 € HT + 85 k€ HT de pièces défectueuses et réparées



Travaux à réaliser

Réparation par soudage d'une indication sur une soudure de gousset (rep.D ci-dessous) de la potence de décâblage du P10D aval.



- Acquisition d'automates de vente
- Etude Climsnow commandée par la CCLG
- Mission d'étude lancée par la CCLG pour étudier la neige de culture et la ressource en eau au Collet.

Exercices et saisons prochain(e)s...

Les prix de l'électricité

- prix proposés pour les saisons prochaines : de 200 à 450 € HT du MWh en fonction des sites
- prix actuel (*valable encore jusqu'à fin décembre 2023 aux 7 Laux*) à 50€ du MWh.
- Les efforts sur la réduction de consommation ne permettent pas d'absorber une telle hausse de charge.

Les prix des forfaits

- Forte augmentation (+7%) mais ne compense pas totalement la hausse des charges liée à l'inflation (+4,5% en 2023) et à l'augmentation du prix de l'énergie (estimée entre +9 et +12%).

Comportement des usagers

Quel sera le comportement des usagers face à ces augmentations tarifaires ?

Météorologie

Incertitudes concernant le changement climatique et les caprices météorologiques.

Mobilisation d'associations militantes

Menace de certaines associations pour « combattre » les domaines skiables et leurs équipements (existants et/ou les futurs projets)